



MOON

Moyens et Objectifs en Occitanie pour le Numérique en santé

e.santé Occitanie

AXES STRATEGIQUES



Soutenir l'usage du numérique en santé comme levier d'amélioration de l'accompagnement, de l'accès aux soins, et de coordination des professionnels et parcours de santé et de vie.

Optimiser la performance du Groupement grâce à une approche transversale permettant de répondre efficacement aux besoins des professionnels de terrain.



Renforcer la sécurité, l'éthique, la durabilité, l'interopérabilité et la convergence des services numériques en santé en Occitanie, en déclinaison de la stratégie nationale d'Etat-Plateforme.

SOMMAIRE

Présentation 4



AXE 1

Soutenir l'usage du numérique en santé comme levier d'amélioration de l'accompagnement, de l'accès aux soins et de coordination des professionnels et parcours de santé et de vie.

Accompagnement aux projets régionaux	6
Coordination	7
Identito-vigilance	8
Orientation	9
Télésanté & télé-imagerie	10
Urgences et soins non programmés	11



AXE 2

Optimiser la performance du Groupement grâce à une approche transversale permettant de répondre efficacement aux besoins des professionnels de terrain.

Moyens opérationnels	13
Pilotage décisionnel	14
Promotion et Animation territoriale	15
Responsabilité Sociétale des entreprises	16



AXE 3

Renforcer la sécurité, l'éthique, la durabilité, l'interopérabilité et la convergence des services numériques en santé en Occitanie, en déclinaison de la stratégie nationale d'Etat-Plateforme.

Cybersécurité	18
Exploitation	19
Infrastructure	20
Référentiels & annuaires	21
Services socles	22
Urbanisation & convergence	23

Glossaire	24
-----------------	----



Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2024-2028, signé entre l'ARS Occitanie et le GRADeS, définit les objectifs principaux du GRADeS Occitanie, mesurés par des indicateurs opérationnels communs, assortis des moyens alloués pour atteindre ces objectifs.

Une réponse portée par le GRADeS, soutenue par l'ARS, aux besoins des professionnels de terrain.



Le pôle SI ainsi que des directions métiers de l'ARS, le Conseil d'Administration, la direction et l'équipe de management du GRADeS ont posé des fondations pour le futur CPOM, lors d'une journée de construction participative le 10 octobre 2023.

Ce CPOM fait l'objet d'un suivi annuel, par le biais d'un dialogue stratégique entre les parties prenantes. Ce document de présentation est mis à jour chaque année.

Le contrat a été signé en janvier 2024 par :

- Pascal Durand, Directeur des projets, Directeur du premier recours, Agence Régionale de Santé Occitanie,
- Dr Jean-Christophe Calmes, Président du GRADeS Occitanie,
- Julie Durand, Directrice du GRADeS Occitanie.

Le GRADeS ancre les pratiques numériques des professionnels de la santé et du secteur social œuvrant à la prise en charge des patients et des usagers d'Occitanie.

AXE 1

Soutenir l'usage du numérique en santé comme levier d'amélioration de l'accompagnement, de l'accès aux soins et de coordination des professionnels et parcours de santé et de vie.

- Soutenir les acteurs du sanitaire, du social et du médico-social dans leur transformation numérique en proposant un accompagnement adapté en fonction des problématiques des acteurs, de leur maturité numérique et de celle du marché.
- Développer les usages des services numériques socles et régionaux entre professionnels, dans la coordination des parcours, au niveau régional et en proximité dans les territoires d'Occitanie.
- Apporter des services numériques d'aide à l'orientation vers des structures du secteur sanitaire et médico-social.
- Accentuer les activités de formation au numérique en santé en lien avec les projets locaux, régionaux et nationaux.
- Favoriser l'accès à la télésanté pour apporter une réponse aux besoins d'accès aux soins de la population à l'échelle d'un territoire.
- Renforcer l'adéquation des services numériques régionaux aux besoins des utilisateurs.

PROGRAMMES ASSOCIÉS

1. Accompagnement aux projets régionaux*
2. Coordination*
3. Identito-vigilance
4. Orientation*
5. Télésanté & télé-imagerie*
6. Urgence & soins non programmés*

* instance de pilotage dédiée au programme



ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS RÉGIONAUX

DESCRIPTION

Les acteurs de la coordination portant une offre de service à destination des patients ou d'autres professionnels ont besoin d'un soutien personnalisé au développement numérique.

L'usage du numérique représente un levier important de développement de leur appui et expertise au niveau régional. Pour ceux qui rencontrent des difficultés dans la mise en œuvre et/ou un manque de connaissance et compétence dans ce domaine, et à leur demande, **le GRADeS e-santé Occitanie propose un accompagnement spécifique et de bout en bout** afin :

- d'améliorer l'offre de soin et de coordination au travers du numérique
- d'engager les professionnels dans un usage du numérique pérenne
- de faciliter l'utilisation des outils socles nationaux et régionaux (MSSanté, SPICO...)
- de garantir la conformité des règles de sécurité et la confidentialité des données de santé.

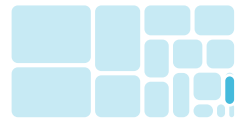
Le Groupement propose une approche méthodologique et d'accompagnement permettant :

1. de conseiller dans l'usage du numérique avec **l'identification des outils adaptés aux besoins exprimés** (ex. CRT, Réseau de Périnatalité Occitanie, Diabète Occitanie),
2. d'accompagner les professionnels afin de développer leurs engagements et **favoriser l'adoption du numérique** (ex. Occitadys),
3. si besoin, d'assurer l'acquisition d'outils, garantir la réglementation, et intégrer au sein du GRADeS les nouvelles ressources dédiées aux projets,
4. si besoin, ouvrir de nouveaux projets rattachés à d'autres programmes du CPOM.



Moyens

2% du budget 2024



Bénéficiaires

Dispositifs régionaux CRT (centres de ressources territoriaux)

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1. Accompagner les dispositifs régionaux dans la **définition des services numériques utiles à leurs missions**.

→ Nombre de cadrages effectués

Dans le cadre de cet objectif stratégique, il appartient au GRADeS d'orienter, conseiller, auditer, fournir formation et support aux dispositifs dans la mise en place de leur environnement SI (Système d'Information).



→ 1 indicateur contractuel

ENGAGER LES PROFESSIONNELS
DANS UN **USAGE DU NUMÉRIQUE**
PÉRENNE



COORDINATION

DESCRIPTION

Le programme e-parcours, inscrit dans la feuille de route nationale du numérique en santé 2023-2027, vise à :

- Accompagner le déploiement de dispositifs de coordination des parcours, accompagnant les personnes et les professionnels dans la mise en œuvre de parcours de santé fluides, notamment grâce au partage d'informations de santé ; **les services numériques de coordination facilitent le repérage des situations complexes, notamment par les DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination), et aident à organiser leur prise en charge et à sécuriser les échanges entre intervenants dans la durée.**
- Sécuriser, harmoniser et faciliter toute forme de coordination, simple ou complexe, ponctuelle ou durable, permettant de **gérer les transitions, les synchronisations d'actions entre plusieurs acteurs, afin d'éviter toute rupture de parcours** : soit au travers de la coordination de premier niveau entre professionnels (notamment avec les services de messageries instantanées sécurisées), soit au travers de parcours coordonnés thématiques, plus ou moins protocolisés selon les situations.

Un parcours spécifique, la cancérologie, est soutenu en partenariat avec le DSRC (Dispositif Régional Spécifique de Cancérologie) avec l'outil DCC.

En Occitanie, SPICO permet aux professionnels du sanitaire, du médico-social et du social de disposer d'un même outil numérique régional pour simplifier et sécuriser les échanges d'informations et coordonner les prises en charge. Le déploiement de SPICO se fait en cohérence avec les priorités régionales du Projet Régional de Santé (PRS) concernant la mise en œuvre des DAC, des CPTS et du dispositif Vigilans, et en concertation avec les acteurs régionaux. Les missions du GRADeS sont de :

- **déployer progressivement SPICO auprès des acteurs sanitaires et médico-sociaux participant à la coordination des parcours**, sur l'ensemble du territoire (via des actions d'analyse des besoins, d'accompagnement, de formations, de communications, de support,...),
- faire évoluer l'outil SPICO pour répondre aux besoins du terrain, dans le cadre des projets régionaux, et en déclinaison des exigences de la feuille de route nationale,
- accompagner aux usages l'ensemble des acteurs.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

1. Piloter le **service numérique régional de coordination** dans le cadre du programme eParcours.
→ Part réalisée des actions prévues à la feuille de route.
2. Améliorer l'**expérience utilisateurs**.
3. Assurer la mise à disposition de services numériques nécessaires aux missions du Dispositif Spécifique Régional du **Cancer**.
→ Part réalisée des actions prévues à la feuille de route
4. Repositionner la stratégie du Groupement sur la **messagerie instantanée sécurisée**.
→ Stratégie définie et validée
5. Poursuivre et **accélérer le déploiement des services numériques de coordination** en déclinaison des stratégies régionales et nationales.
→ Part des professionnels de santé utilisateurs actifs de SPICO Dossier mesurée à partir d'une enquête annuelle « Usage & Satisfaction »
→ Part des professionnels de santé utilisateurs actifs de SPICO Discussion
→ Taux de satisfaction (enquête annuelle « Usage & Satisfaction »).



Moyens

13% du budget 2024



Produits associés



- **SPICO** (Système de Partage d'Information et de Coordination en Occitanie) se compose :
 - d'une **messagerie instantanée sécurisée**, SPICO Discussions,
 - d'un **outil de coordination**, SPICO Dossiers, pour faciliter la coordination des parcours complexes grâce à la mise en œuvre de dossiers patients / usagers partagés entre les professionnels de la prise en charge.

- Le **DCC** (Dossier Communiquant en Cancérologie) vise pour enjeu principal l'amélioration de la qualité et de l'échange des informations de soins et de suivi entre les professionnels impliqués dans le parcours de cancérologie.



→ 6 indicateurs contractuels



IDENTITO-VIGILANCE

DESCRIPTION

La bonne identification d'un patient est un facteur clé de la qualité et de la sécurité de son parcours de santé. Elle constitue le premier acte de soins d'un processus qui se prolonge tout au long de sa prise en charge par les différents professionnels impliqués, quel que soit leur fonction ou secteur d'activité. Elle permet de **sécuriser le recueil, la transmission et le partage des données de santé de l'utilisateur** (prévention, diagnostic, thérapeutique, suivi médico-social, voire social).

La survenue d'événements indésirables en santé est souvent liée aux erreurs d'identification des patients.

Afin de répondre aux enjeux d'identito-vigilance, le GRADeS a mis en place l'instance opérationnelle (IVO3) avec les ambitions suivantes :

- **Coopération et coordination** : participation aux travaux nationaux (référentiel national d'identitovigilance (RNIV), élaboration de fiches réflexes, travaux sur l'Identité Nationale de Santé), coordination du groupe d'experts régionaux (GERIVO), participation au comité stratégique régional.
- **Communication & sensibilisation** : vérification de la bonne appropriation de la politique d'identitovigilance par les structures et professionnels de santé, actions de communication, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement auprès de ceux-ci, maintien et diffusion des documents de référence.
- **Appui** : accompagnement des structures dans l'application du référentiel national d'identitovigilance, veille réglementaire, réalisation d'audits et de formations dans les établissements.

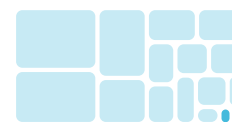
Ces actions se tournent naturellement vers la **contribution au déploiement de l'INS (Identité Nationale de Santé)**.

Même s'il appartient à chaque structure de soins ou professionnel de santé d'assurer la formation et la sensibilisation des différents acteurs impliqués (soignants comme soignés), la cellule IVO3 a pour vocation à les assister.



Moyens

1% du budget 2024



Cellule IVO3 :
Identitovigilance, organisation
opérationnelle en Occitanie

OBJECTIFS STRATEGIQUES

1. Assister les parties prenantes à **l'accompagnement et au développement des pratiques d'identitovigilance**.
→ Taux de réponse aux demandes
2. **Adapter notre offre** à l'évolution des pratiques, de la réglementation, des technologies et des besoins.
→ Nombre de mise à jour de la politique régionale identito-vigilance.
3. Animer une **communauté régionale** des acteurs de l'identitovigilance.



→ 2 indicateurs contractuels

LA **BONNE IDENTIFICATION** D'UN **PATIENT** EST
UN **FACTEUR CLÉ** DE LA **QUALITÉ**
ET DE LA **SÉCURITÉ** DE SON **PARCOURS DE SANTÉ**



ORIENTATION

DESCRIPTION

Le programme Orientation est structuré autour des services ViaTrajectoire, dans l'objectif principal de fluidifier l'orientation des patients dans les secteurs du sanitaire et du médico-social. Ces services permettent de **simplifier et sécuriser les échanges** entre les acteurs et de **faciliter la gestion des listes d'attente** pour les établissements et services.

Ces services numériques du quotidien concernent 10 000 professionnels et usagers en Occitanie. Les défis à relever dans ce programme sont les suivants :

- répondre aux nouveaux besoins et à l'élargissement du périmètre (exemples : PRADO, module Domicile en cours de construction, réflexion sur le module Santé Mentale...),
- assurer les actions nécessaires à l'amélioration de la qualité des données,
- assurer les actions nécessaires à l'exhaustivité d'utilisation de l'outil.

ViaTrajectoire s'adresse à l'ensemble des publics et porte également des **enjeux de communication** forts :

- Professionnels de santé en établissements,
- Médecins libéraux,
- Usagers,
- ARS, Conseils Départementaux, CPAM, MDPH.

Les missions portées par l'équipe Orientation sont identiques et adaptées à chaque cible :

- **Formation initiale et continue**, en distanciel et en présentiel,
- **Accompagnement aux usages** : adaptation du service aux organisations, analyse des pratiques, identification des actions conduisant à de bonnes pratiques, assistance aux utilisateurs de niveau moyen à complexe,
- **Communication** : information, sensibilisation,
- Traitement et transmission d'**indicateurs d'usages qualitatifs et quantitatifs**.

Depuis 2023, ViaTrajectoire fait partie des services socles de la feuille de route du numérique en santé.

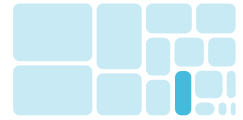
OBJECTIFS STRATEGIQUES

1. Contribuer à améliorer l'**expérience utilisateur** sur VT.
→ Taux d'établissements disposant d'un logiciel ayant mis en œuvre l'interop VT / DUI / DPI
2. Déployer les **nouvelles filières** utilisant VT pour l'orientation des patients et usagers.
→ Taux d'admission VT par module (Sanitaire, TND)
→ Nombre d'admissions par module (Handicap, Grand Âge, domicile, HNP)
3. Favoriser le **développement et le maintien des usages** de Via Trajectoire sur l'ensemble des filières concernées.
→ Evolution du taux d'établissements sans anomalies (VT PH)
4. **Garantir la qualité des données** dans VT afin d'analyser les besoins d'évolution de l'offre de soins et d'accompagnement.



Moyens

4% du budget 2024



Produits associés



• **ViaTrajectoire** est décliné en 4 modules :

1. Sanitaire (incluant le volet PRADO porté par l'Assurance Maladie)
2. Grand Âge
3. Handicap
4. Troubles du Neuro-développement

• Un cinquième module « Hospitalisations non programmées » est en cours d'expérimentation avec l'ORU.

• Un sixième module dédié au domicile (aide à domicile, réforme SSIAD, SAAD...) est en cours de développement.



→ 4 indicateurs contractuels



Le GRADeS accompagne les professionnels de santé dans le développement de leurs **pratiques de télé-médecine et télésoin** à travers son offre régionale.

Par le portage de l'outil Téléo, l'offre de télésanté englobe un **large éventail de cas d'usage**, notamment la téléexpertise d'urgence, la télé-imagerie et la téléconsultation couvrant ainsi les secteurs sanitaires, médico-sociaux et libéraux.

Actuellement, le GRADeS réévalue sa stratégie et son positionnement sur ces différents cas d'usage de télésanté tout en ouvrant de nouveaux. La pertinence d'un outil de télésanté unique est également en cours de réévaluation pour mieux répondre aux réalités du terrain et aux besoins des professionnels de santé d'Occitanie.

En tant qu'acteur régional majeur sur la télésanté, le GRADeS s'engage à offrir un accompagnement de proximité et personnalisé aux structures et professionnels d'Occitanie dans le but de **répondre de manière adaptée aux problématiques locales, indépendamment de l'outil utilisé.**

À l'échelle régionale, l'objectif est de promouvoir l'utilisation de la télésanté dans un cadre réglementé, sécurisé, interopérable et éthique. Cette initiative vise à **améliorer l'accès aux soins, en particulier dans les zones où l'offre de santé est sous-dotée** et à **intégrer la télésanté dans les parcours de soins prioritaires.**

Axe déjà présent dans le précédent CPOM, la télésanté à l'échelle régionale s'inscrit dans trois des six axes du Projet Régional de Santé (PRS) 2023-2028, ainsi que dans les schémas territoriaux de santé. Des objectifs opérationnels et ambitieux sont définis par le PRS notamment pour encourager l'adoption de la télésurveillance médicale par les patients et faciliter l'accès à la télé-médecine et au télésoin en particulier pour les **zones sous-denses et les publics sensibles.**

A travers ce programme, le GRADeS vise des objectifs ambitieux :

1. **Sensibiliser, acculturer et former les professionnels à la pratique de la télésanté,**
2. Porter la stratégie télésanté de demain en lui donnant une ambition régionale,
3. Accroître la visibilité de l'offre de télésanté en Occitanie,
4. **Développer les usages de la télésanté notamment au sein des populations et filières cibles,**
5. Encourager l'innovation d'usages en télésanté.

1. Accompagner les acteurs de santé pour **développer les usages en télésanté** en fonction de leur projet de santé.
→ *Nombre de nouveaux projets accompagnés*
2. **Adapter notre offre** à l'évolution des pratiques, de la réglementation, des technologies et des besoins.
3. **Animer une communauté régionale** des acteurs de la télésanté.
→ *Bilan détaillé de l'objectif (thématiques, nombre de participants, etc.)*
4. **Porter un outil régional** de télésanté et de télé-imagerie.
→ *Part réalisée des actions prévues à la feuille de route*



Moyens

7% du budget 2024



Produits associés



Téléo
e-santé Occitanie



omnidoc



→ 3 indicateurs contractuels



URGENCES ET SOINS NON PROGRAMMÉS

DESCRIPTION

Le GRADeS accompagne les acteurs des Urgences et des soins non programmés à la mise en oeuvre de services numériques facilitant la prise en charge coordonnée de leurs patients, dans les structures et en mobilité.

En tant que **sous traitant technologique du GIP Observatoire Régional des Urgences Occitanie**, le GRADeS contribue à la définition des projets liés au Système d'Information des Urgences (SIU) (objectifs, planification, budgétisation, formation) et à sa mise en oeuvre technique dans les conditions de qualité, coûts et délais définis avec les tutelles et l'ORU Occitanie. A ce titre, le GRADeS a notamment en charge le **maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des briques applicatives constituant le SIU, ainsi que le pilotage des indicateurs techniques** :

- Métier (TUCS, SMur T@b)
- Statistiques et décisionnels (SRVA, RPU, RPMMG)
- Programmes nationaux (Services socles , CoMET)

Les enjeux majeurs sont constitués par la **migration de l'Architecture technique et applicative SIU1 vers un nouvel environnement SIU2** hébergé par le prestataire HDS du GRADeS et constitué de briques applicatives à l'état de l'art permettant d'assurer disponibilité, intégrité et confidentialité des données. Ce SIU2 permettra également de répondre aux exigences du Projet Régional de Santé 2023 2028 en intégrant des outils numériques, des dispositifs innovants et des plateformes et outils de collaboration pour les services d'urgences et services d'accès aux soins, favorisant **la communication entre les professionnels, la sécurité des parcours et l'exploitation des données pour l'évaluation des pratiques**.

Le GRADeS accompagne les Centres de Régulation et de Réception des Appels (CRRA, centre 15) pour le **déploiement du programme national de Service d'Accès aux Soins (SAS)**, service destiné à faciliter l'accès aux soins à l'ensemble de la population. Dans le cadre d'une démarche régionale lancée en début 2023, le GRADeS accompagne également les CRRA, de façon concertée avec l'ensemble des acteurs terrain, afin de faciliter l'évolution et le changement de leur **logiciel de régulation médicale**.

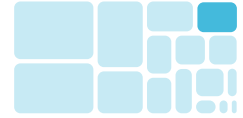
OBJECTIFS STRATEGIQUES

1. Accompagner les pro. de la régulation (SAMU et SAS) à la mise en oeuvre de **services numériques pour la coopération entre les acteurs**.
→ Nombre d'ES disposant d'une solution de LRM déployée dans le cadre de l'accord cadre régional
2. Accompagner les professionnels des services d'urgence et des soins non programmés à la mise en oeuvre de **services numériques facilitant la prise en charge coordonnée de leurs patients**.
→ Taux de MMG en capacité de remontées automatisées de leur activité
→ Taux de services d'urgence utilisant TUCS V2
3. Assurer la mise à disposition de **services numériques nécessaires aux missions ORU** et garantir la mise en oeuvre des flux de données associés.
→ SRVA2 en production sans régression du périmètre fonctionnel, et en conformité avec la doctrine nationale (Indicateur commun ORU - GRADeS)
4. Accompagner les professionnels effecteurs de la régulation des services d'urgence (dont SMUR) à la mise en oeuvre de **services numériques en mobilité facilitant la prise en charge coordonnée de leurs patients**.
→ Part des interventions gérées dans SMURT@B parmi les SMUR engagés (Indicateur commun ORU - GRADeS)



Moyens

6% du budget 2024



Produits associés



- Le GRADeS accompagne
- le GIP Observatoire
- Régional des Urgences
- Occitanie dans ses mis-
- sions d'amélioration de la
- connaissance quantitative
- et qualitative des activités
- d'urgence en région, en
- l'équipant de services nu-
- mériques lui permettant
- de mieux définir les be-
- soins de la population, de
- décrire précisément l'offre
- de soins d'urgences et de
- participer à l'amélioration
- des pratiques profession-
- nelles.



→ 5 indicateurs contractuels

AXE 2

Optimiser la performance du Groupement grâce à une approche transversale permettant de répondre efficacement aux besoins des professionnels de terrain.

- Renforcer la lisibilité et la visibilité de l'offre du Groupement pour tous les acteurs de santé.
- Poursuivre le déploiement d'une politique des Ressources Humaines en faveur de l'attractivité et la fidélisation des professionnels, en s'appuyant sur le sens de la mission d'intérêt général du Groupement.
- Assurer un pilotage transversal et performant dans une logique objectifs, moyens, résultats.
- Renforcer l'implication des parties prenantes externes dans notre gouvernance projet pour adapter notre offre de service.

PROGRAMMES ASSOCIÉS

- 7. Moyens opérationnels
- 8. Pilotage décisionnel*
- 9. Promotion et animation territoriale*
- 10. Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

* instance de pilotage stratégique dédiée



Le programme « Moyens Opérationnels » couvre le regroupement de 9 fonctions transversales au service de l'ensemble des autres programmes. Son principal objectif est d'être acteur dans la performance collective du GRADeS.

Les 9 fonctions sont :

- Ressources humaines
- Finances
- Achats
- Communication
- Informatique interne
- Moyens généraux
- Gestion de projet
- Gestion administrative et des instances
- Juridique et RGPD

Dans la continuité du précédent CPOM et de la forte croissance du GRADeS, le programme « Moyens Opérationnels » a vocation à s'articuler autour de plusieurs axes qui touchent une ou plusieurs de ses disciplines :

- **Axe réglementaire** : respect du cadre lié à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique, aux règles de la Commande publique, à la RGPD, aux règles RH, etc.
- **Axe institutionnel** : organisation des instances, reporting budgétaire envers ces dernières et les financeurs, communication institutionnelle envers les partenaires, etc.
- **Axe soutien à la qualité des offres** : accompagnement à la passation et l'exécution des contrats, pilotage budgétaire, communication et marketing autour des offres, etc.
- **Axe optimisation des ressources et accompagnement des agents** : construction et suivi du budget, formation, construction d'une politique RH visant à la fidélisation et l'attractivité, etc.

Un des enjeux majeurs du programme « Moyens Opérationnels » est de **mutualiser les compétences spécialisées** qui peuvent être communes au besoin de plusieurs programmes ainsi que de **poser un cadre et des règles** qui permettent de ne pas se réinterroger à chaque survenance d'un besoin, et donc de n'interroger à la marge que les cas nouveaux ou exceptionnels. **Cette harmonisation des pratiques tout en respectant les cas spécifiques est un gage de cohérence et d'efficacité.** Également, le programme Moyens Opérationnels a vocation à faire part d'une grande agilité et adaptabilité pour correspondre le cas échéant aux évolutions du CPOM.

1. Déployer une politique interne en faveur de l'**attractivité et la fidélisation des professionnels**.
→ Taux de rotation moyen du personnel
2. Garantir la **bonne gestion achat, budgétaire et comptable** du Groupement.
→ Taux d'engagement budgétaire annuel
3. Maintenir et **faire évoluer le système d'information interne**.
4. **Sécuriser le cadre juridique** d'exécution du Groupement.



Moyens

20% du budget 2024



→ 2 indicateurs contractuels



DESCRIPTION

La mise en œuvre d'un service de « Pilotage Décisionnel » a été initié en 2019 afin de pouvoir suivre et piloter les services régionaux au travers d'**indicateurs d'usage, de déploiement et de performance, en facilitant l'accès, l'analyse et l'exploitation des données** fournies par les différents services. L'un des objectifs ciblés était notamment de pouvoir optimiser les efforts de prospection et de déploiement sur les territoires et structures.

Dans un contexte où le reporting devient stratégique avec en conséquence une hausse d'indicateurs règlementaires à fournir, et où les solutions de data visualisation se multiplient – aussi bien côté éditeurs privés/publics que côté national avec l'apparition d'observatoires (ROR, VT, etc.) – la stratégie initiale a été adaptée afin de pouvoir amener davantage d'adaptabilité et de réactivité dans la conception et l'implémentation des solutions, tout en s'appuyant sur les solutions externes lorsque c'est pertinent.

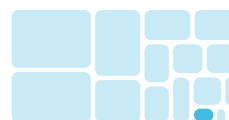
Cette nouvelle stratégie repose sur l'**internalisation du programme avec la mobilisation de compétences dédiées** au sein du GRADeS, et sur la volonté de **piloter davantage par les usages** au sein des différents départements, en offrant la capacité à mieux orienter les actions à mener au travers d'analyses métier ciblées.

Il doit également **servir le dialogue de gestion** entre l'ARS et le GRADeS sur la base des objectifs, moyens et résultats, et **être ouvert aux utilisateurs des services numériques** promus en région.



Moyens

1% du budget 2024



OBJECTIFS STRATEGIQUES

1. **Mettre en œuvre le service** et accompagner les utilisateurs à sa bonne utilisation.
→ Nombre d'utilisateurs actifs par trimestre en distinguant interne / externe GRADeS
2. Produire des indicateurs et tableaux permettant **le pilotage de la performance et les différents dialogues de gestion**.
→ Taux de disponibilité d'indicateurs conformes



→ 2 indicateurs contractuels

OPTIMISER LES EFFORTS DE **PROSPECTION** ET DE **DÉPLOIEMENT**
SUR LES **TERRITOIRES** ET **STRUCTURES**



PROMOTION & ANIMATION TERRITORIALE

DESCRIPTION

En proximité, l'animation territoriale se positionne comme une porte d'entrée du GRADeS. Elle anime et participe à l'écosystème de la e-santé dans les 13 départements d'Occitanie. Les populations ciblées sont **l'ensemble des acteurs de la santé dans les secteurs du sanitaire et du médico-social**. Parmi ces acteurs, sont compris les utilisateurs potentiels des services e-santé mais également les décideurs et les autres acteurs de l'écosystème de l'e-santé à l'échelle du territoire : collectivités territoriales, représentants des usagers, organismes représentants des professionnels (unions, fédérations, syndicats, ordres), organismes partenaires (Délégations départementales de l'ARS, Assurance Maladie, etc.).

En fonction des spécificités de chaque territoire et des acteurs de santé qui y exercent, **l'animation territoriale identifie, recueille et qualifie le besoin** pour proposer une réponse adaptée au niveau territorial (accompagnement, mise à disposition d'outils, orientation, , ..) en s'appuyant sur l'expertise des ressources internes régionales du groupement. En coordination et complémentarité avec l'ARS et l'Assurance Maladie, **l'animation territoriale informe, sensibilise et promeut le bouquet d'offres de services** (qu'ils soient socles ou régionaux) y compris les programmes régionaux et nationaux (SUN-ES, ESMS numérique, SONS). Le GRADeS est également chargé d'une **mission spécifique de coordination des ambassadeurs Mon Espace Santé en région**, dans un objectif de développement des usages et d'inclusion numérique.

La promotion des offres et services du Groupement ainsi que **l'animation et la fédération des acteurs autour de la stratégie régionale e-santé**, en liaison avec l'ARS qui pilote la gouvernance régionale e-santé, sont également portées via plusieurs canaux régionaux. Les principales sources d'information des professionnels de la région sont les sites internet et les groupes professionnels. La stratégie est donc :

- de s'appuyer sur une porte d'entrée en ligne (esante-occitanie.fr) bien référencée, complète, à jour et accessible à tous,
- d'aller vers les groupes professionnels au niveau territorial et régional en adaptant la promotion des offres à leurs profils.

Sur les services socles comme les services régionaux, l'animation territoriale suit et participe au développement des usages à l'échelle territoriale. **La valorisation des usages, à travers des retours d'expérience, des recueils de témoignages ou l'identification d'ambassadeurs**, est portée collectivement par l'ensemble des professionnels du groupement en fonction de leur mission et leur expertise.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

1. **Animer l'écosystème du numérique en santé en proximité** pour ancrer les usages.
→ Part des structures (ES et ESMS) ayant participé à des d'activités d'information / département
2. **Identifier les besoins** au plus près des acteurs de santé.
→ Taux de transformation : nombre de projets / nombre d'opportunités
3. Participer à la politique d'**inclusion numérique** pour favoriser le développement des usages de Mon Espace Santé.
→ Taux de structures engagées par programme et par département : Nb de structures engagées dans le programme / Nb total de structures
4. Promouvoir et susciter **l'inscription des acteurs dans les programmes nationaux et les offres de services du groupement**.



Moyens

9% du budget 2024



Programmes associés



- L'Occitanie est une des plus grandes régions avec 13 départements comptant près de 6 millions d'habitants. Le territoire est marqué par un contraste entre un littoral et des grandes agglomérations fortement peuplées et en croissance et d'importantes zones rurales et montagneuses, particulièrement touchées par des problématiques d'accès aux soins.



→ 3 indicateurs contractuels



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE)

DESCRIPTION

Le programme RSE est essentiel pour gagner en performance durable, assurer l'exemplarité du service public et **garantir la responsabilité sociétale et environnementale des services numériques en santé en Occitanie**.

Le Cadre de l'Éthique du Numérique en Santé (CENS) a l'ambition de doter la France d'un cadre réglementaire permettant d'incarner les valeurs d'un **numérique en santé humaniste, citoyen, inclusif, et écoresponsable**. L'écosystème e-santé et santé régional est mobilisé sur cet enjeu, avec des travaux sur l'écoscore, la sobriété numérique, Planet Tech Care, l'éco-responsabilité en santé... Les principaux établissements sanitaires sont également engagés dans une démarche de transformation.

Les ressources sont nombreuses mais restent peu accessibles sans accompagnement de proximité. L'objectif de ce programme RSE est donc pour le GRADeS de :

1. définir et mettre en œuvre une stratégie RSO pour la structure,
2. construire et déployer une offre d'accompagnement des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux sur la sobriété numérique.

La démarche RSO (RSE pour une organisation) est amorcée dans plusieurs domaines : la sobriété et l'accessibilité (RGAA) des produits numériques portés par le GRADeS, le dialogue social, la consommation d'énergie, les achats responsables, etc. L'enjeu est **d'établir un état des lieux complet, d'identifier les priorités et de piloter le changement**.

L'offre RSE numérique en santé inclut **les champs de l'écoconception, de la sobriété énergétique et de l'accessibilité des services numériques**. Elle s'adresse aux établissements et aux professionnels qui veulent :

- Comprendre l'impact sociétal et environnemental des services numériques et **évaluer l'impact dans leur contexte**.
- Être orienté vers des services numériques responsables ou **inclure des critères de responsabilité numérique dans leurs choix de solution**.
- Être plus responsable dans l'utilisation professionnelle et personnelle du numérique au quotidien.
- **Réduire les dépenses énergétiques** liées au numérique.

Un accompagnement spécifique est proposé aux éditeurs en région pour calculer l'impact sociétal et environnemental des services numériques et le diminuer.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1. Définir et **mettre en œuvre une stratégie RSO** pour la structure.
2. Préparer la construction d'une **offre d'accompagnement des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux sur la sobriété numérique**.

ÉCOCONCEPTION
RESPONSABILITÉ
SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE
ACCESSIBILITÉ
PERFORMANCE DURABLE

AXE 3

Renforcer la sécurité, l'éthique, la durabilité, l'interopérabilité et la convergence des services numériques en santé en Occitanie, en déclinaison de la stratégie nationale d'Etat-Plateforme.

- Garantir la continuité de service et le maintien en condition opérationnelle des SI régionaux.
- Accroître le niveau de sécurité des SI régionaux et des SI des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux d'Occitanie.
- Promouvoir la culture de la cybersécurité à tous les échelons du système de santé afin de renforcer la préparation face à des situations sanitaires exceptionnelles.
- Promouvoir une politique régionale en faveur d'un numérique en santé durable.
- Renforcer l'interopérabilité des SI et accompagner les structures sur la mise en œuvre des cadres nationaux.
- Simplifier les processus de mise en œuvre des référentiels et annuaires et valoriser leurs usages.
- Poursuivre l'urbanisation des SI régionaux en cohérence avec la doctrine du numérique en santé.

PROGRAMMES ASSOCIÉS

11. Cybersécurité *
12. Exploitation
13. Infrastructure
14. Référentiels & annuaires *
15. Services socles *
16. Urbanisation & convergence *

* instance de pilotage stratégique dédiée



Les professionnels et les structures de santé sont confrontés à plusieurs risques en matière de sécurité en raison de la nature sensible des informations qu'ils manipulent. La transformation numérique du secteur social et médico-social s'accompagne également d'une exposition croissante au risque cyber. Le ministère en charge de la Santé s'est engagé dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un **plan ambitieux de renforcement de la cybersécurité, soutenu par un investissement pluriannuel** décliné également au niveau régional. En Occitanie, le GRADeS est ainsi mandaté pour développer un **centre régional de ressources mutualisées en cybersécurité**, reposant à date sur deux piliers majeurs.

1. Prévention et sensibilisation, avec :

- un espace sur le site du GRADeS dédié aux ressources régionales et nationales à disposition des professionnels de santé;
- des accompagnements pour la réalisation d'exercices de crise
- une plateforme régionale mutualisée de sensibilisation et de tests de phishing;
- des ateliers sur les pré-requis en matière de sécurité;
- une plateforme régionale d'échanges sécurisés en ligne pour partager des méthodes, documents types et actualités diverses.

2. Gouvernance et sécurisation du SI

Le GRADeS propose aux établissements - à travers un marché régional - de pouvoir bénéficier d'audits cybersécurité afin d'évaluer leur niveau de sécurité et de déterminer les actions les plus urgentes à mener. A date, le GRADeS est missionné par l'ARS pour :

- Accompagner de façon opérationnelle les établissements privés de santé dans la mise en œuvre des objectifs du programme régional de renfort RH.
- Accompagner l'ensemble des établissements de santé et médico-sociaux dans la sécurisation de leur SI en réponse aux programmes régionaux et nationaux (programme CaRE - Cybersécurité accélération et Résilience des Etablissements).

Dans ce cadre, l'offre du Centre Régional de Ressources Cybersécurité a vocation à s'étoffer en réponse aux besoins des acteurs de santé identifiés dans le cadre de **la gouvernance cybersécurité régionale animée par l'ARS Occitanie**, et en fonction de l'évolution des orientations et programmes nationaux.

1. **Accompagner les ES et ESSMS** à la sécurisation de leur SI.
→ Taux d'ES / ESMS accompagnés sur des prestations de cadrage et de conseil
2. Permettre aux établissements de santé d'**anticiper et gérer la crise**.
→ Taux d'ES membres de l'accord cadre ayant commandé une prestation exercice de crise
→ Nombre d'ESMS ayant commandé une prestation exercice de crise
3. **Sensibiliser les ES et ESSMS** aux enjeux de cybersécurité
→ Taux d'ES / ESMS embarqués dans les campagnes
4. Participer à l'animation de la **communauté de veille et partage SSI** régionale.
5. **Accompagner les ES privés** à la sécurisation de leur SI.
→ Evolution de la conformité aux mesures socles (MP01, MP04, MP11a, MP11b, MP18, MP32, MP39, MP40)



Moyens

17% du budget 2024



- Selon le rapport public
- 2022 de l'Observatoire
- des incidents de sécurité
- des systèmes d'information pour les secteurs
- santé et médico-social,
- le nombre total d'établissements ayant déclaré
- au moins un incident a
- augmenté de façon significative (+33%). Pour
- beaucoup, ces incidents
- ont eu un impact majeur
- sur les établissements.



→ 5 indicateurs contractuels



Ce programme vise à **garantir un fonctionnement efficace et optimal des services e-santé portés par le GRADeS**. Il met l'accent sur les thématiques suivantes :

- 1. Support internalisé (centre de services) :**
Le CPOM prévoit un système de support internalisé assuré par une équipe dédiée pour répondre aux besoins des utilisateurs et des établissements de santé. Cette équipe a la charge de garantir la disponibilité continue des services e-santé et d'apporter une assistance réactive en cas de problèmes.
- 2. MCO (Maintien en Conditions Opérationnelles) :**
Cet axe permet d'assurer la pérennité des applications déployées en région par e-santé Occitanie. Il inclut des actions préventives et correctives pour éviter les interruptions de service, la mise à jour régulière des infrastructures et des logiciels par nos fournisseurs, ainsi que la gestion des incidents de sécurité.

Afin de garantir la meilleure réactivité possible en cas d'interruption totale ou partielle d'une de ces applications, le Groupement s'équippa d'**un outil de supervision**, qui lui permettra de réagir au plus vite pour résoudre les problèmes.

- 3. Recettes :**
La recette consiste à vérifier, à travers des tests, que les applications déployées par le GRADeS fonctionnent correctement avant leurs mises en production. Sont prévues des phases de recette rigoureuses pour s'assurer que les nouvelles fonctionnalités ou les mises à jour sont conformes aux attentes. Cela garantit la qualité des solutions déployées par le GRADeS.



Moyens

5% du budget 2024



Services associés

Centre de services (CDS)

Recette

Supervision

- 1. Assurer le maintien en condition opérationnelle du système d'information régional.**
→ Délai de résolution moyen / priorité
→ Taux de disponibilité / application
- 2. Outiller l'exploitation** pour améliorer les pratiques.



→ 2 indicateurs contractuels



DESCRIPTION

La sécurisation et la fiabilisation de l'infrastructure du numérique en santé représente un axe prioritaire d'intervention du Projet Régional de Santé.

L'activité d'infrastructure, déjà présente dans le précédent CPOM, répond aux différentes attentes en matière d'hébergement mutualisé d'applications ainsi que sur le déploiement d'un réseau haut débit de qualité. Les applications acquises par le GRADeS sont proposées en priorité en mode SaaS (Software As A Service). Une deuxième solution d'hébergement, basée sur une contractualisation entre le GRADeS et un prestataire, est également proposée par le recours spécifique et mutualisé à un hébergeur de données de santé.

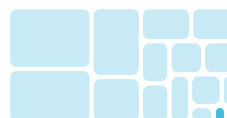
Le GRADeS réfléchit par ailleurs à **permettre l'accès à des services d'infrastructure numérique à ses membres** qui souhaiteraient disposer de ce type d'offre. L'ensemble de ces solutions respecteront la réglementation en matière de données de santé.

Afin d'intégrer les solutions innovantes en matière numérique, le Groupe-ment ainsi que les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux nécessitent un réseau rapide et sécurisé. Un marché régional a été mis en place par le Conseil Régional pour proposer un réseau Très Haut Débit en Occitanie (THD'Oc) et accéder à un réseau de qualité à un tarif négocié. Le GRADeS a pour mission de **déployer THD'Oc pour le secteur de la santé et du médico-social**.



Moyens

4% du budget 2024



Services associés

Hébergement

Réseau haut débit

OBJECTIFS STRATEGIQUES

1. Mettre à disposition un **réseau haut débit**.
→ Nombre de structures utilisant THD'OCC
2. Proposer un **hébergement mutualisé régional** répondant aux exigences en vigueur.
→ Taux de services du GRADeS (hors SaaS) hébergés dans le cadre du marché d'hébergement



→ 2 indicateurs contractuels

LES ÉTABLISSEMENTS **SANITAIRES,**
SOCIAUX ET **MÉDICO-SOCIAUX**
ONT BESOIN D'UN **RÉSEAU RAPIDE ET SÉCURISÉ**



Le programme « Référentiels & annuaires » a pour objectif d'**assurer le référencement exhaustif et qualitatif de l'offre de santé tous secteurs confondus** et de **la mettre à disposition des professionnels de santé et/ou des usagers, en fonction de leurs besoins**. Les référentiels de données permettent de recenser des personnes physiques (ex : RPPS, ADELI) et des personnes morales (ex : FINESS, SIRENE). Les enjeux majeurs du programme sont :

- D'évaluer et, si possible, assurer la fiabilité des informations contenues dans les référentiels.
- De mettre en place une articulation entre les acteurs régionaux et nationaux.
- De garantir que la consommation des données de référentiels par les applications métiers est conforme aux attentes des utilisateurs.

Deux outils régionaux sont actuellement portés par le GRADeS :

1. **Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR)**, référentiel socle au cœur de la stratégie ministérielle sur les parcours.
2. **L'outil Gestionnaire Des Référentiels (GDR)**, point d'accès unique aux différents référentiels nationaux et régionaux.

Les missions du GRADeS se déclinent ainsi :

- Former les professionnels à l'utilisation du ROR.
- Assurer les actions nécessaires à la fiabilité et la récence des informations (stratégie de mise à jour des données).
- Contrôler la qualité des données.
- Promouvoir les services de consommation des données du ROR et/ou du GDR.
- Administrer le Référentiel Régional Complémentaire.

Les ambitions de ce programme sur la période 2024-2028 sont :

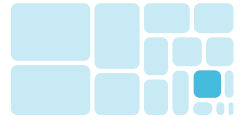
- **Promouvoir l'ouverture du service national de consultation de l'offre de santé aux professionnels** : le portail d'information Santé.fr
- Asseoir une **véritable stratégie de mise à jour des données dans les référentiels régionaux et nationaux**, avec une gouvernance active : ARS (cellule FINESS), Ordres professionnels (professions médicaux et paramédicaux), ANS, etc.
- Augmenter le nombre d'applications consommatrices des outils de référentiels
- Améliorer la performance de l'outil GDR

1. Assurer la consommation des **référentiels & annuaires pour les services numériques métiers**.
→ Niveau de maturité en urbanisation - Axe ROR
2. Poursuivre le **peuplement du ROR**.
→ Part des établissements peuplés dans le ROR par catégorie d'établissement (PA, PH, MCO, PSY)
3. Sécuriser la **mise en œuvre du ROR national**.
→ Part réalisée des actions prévues à la feuille de route
4. Sécuriser la **qualité des référentiels & annuaires**.
→ Taux de récence (module récence du ROR)
5. Contribuer à la diffusion et l'**usage de la plateforme sante.fr** aux professionnels.
→ Nombre de connexions uniques dans sante.fr (si disponibilité)



Moyens

4% du budget 2024



Produits associés



- Le ROR permet de collecter la description de l'offre de santé des structures sanitaires et médico-sociales et d'alimenter les services numériques utilisés par les professionnels de santé. Il fournit également l'information sur les lits disponibles, lors des situations de crise mais aussi sur d'autres périmètres en fonction des stratégies de l'ARS (hospitalisation à temps complet, maternité, SMR...). En Occitanie, l'alimentation du Serveur de Veille et d'Alerte Sanitaire (SRVA) par le ROR est amorcée.
- Le GDR est également un Référentiel Régional Complémentaire, il complète temporairement les référentiels nationaux avec des données de référence régionales pour **assurer une réponse aux besoins régionaux non couverts par le ROR** (dans l'attente d'une intégration au référentiel national).



→ 5 indicateurs contractuels



SERVICES SOCLES

DESCRIPTION

INS, DMP, MSS, MES, RPPS+, etc. derrière ces sigles se trouvent des outils numériques pour mieux accompagner les patients et les usagers.

Ce programme vise à mettre en œuvre les actions nécessaires à l'atteinte de nos objectifs Ségur et contribue aux ambitions suivantes :

- Maximiser le déploiement des solutions Ségur et **généraliser l'adoption des services socles**
- Poursuivre la hausse de **l'alimentation de Mon espace santé** par les professionnels et établissements de santé
- Accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux dans **l'accélération des nouveaux usages numériques, en particulier liés à Mon espace santé.**

Le GRADeS a pour mission d'accompagner les établissements à :

- la sensibilisation aux enjeux des services et référentiels socles,
- la sécurisation et la simplification de **l'identification électronique** des utilisateurs de services numériques en santé (professionnels, patients, structures),
- l'alimentation et la consultation du **DMP**, espace « documents » de Mon Espace Santé,
- le déploiement de la solution régionale de **MSSanté** (si souhaitée par l'établissement),
- l'utilisation d'une solution de **messaging sécurisé de santé.**

La sensibilisation des professionnels aux enjeux des services et référentiels socles est une étape primordiale pour obtenir l'adhésion de ces derniers. Elle donne du sens et doit permettre aux professionnels de se projeter dans les nouveaux usages. Ce travail de sensibilisation s'accompagne de l'identification des professionnels à habilitier pour l'échange et le partage de données de santé mais également d'une **analyse des pratiques pour évaluer l'impact de la mise en place des services et référentiels socles sur l'organisation.**

Sur cette thématique des services socles, le GRADeS a désormais développé des **prestations de déploiement (pour la MSS) et d'accompagnement au changement reconnues des professionnels (formations, audits, observations pédagogiques, partages d'expériences, etc.)**. Si le chemin parcouru est important et l'accélération des déploiements et des usages est réelle, les défis à relever restent nombreux et les prochaines années amèneront aussi leurs lots de nouveautés (Pro Santé Connect et les moyens d'identification alternatifs à la CPS/e-CPS, l'ApCV, etc.) sur lesquelles le GRADeS pourra se mobiliser aux côtés des professionnels de santé.

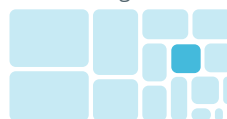
OBJECTIFS STRATEGIQUES

1. Sensibiliser et former les professionnels de santé au partage fluide et sécurisé des données entre les professionnels et avec les usagers.
2. Déployer et suivre les usages des services socles afin de généraliser le partage fluide et sécurisé des données entre les professionnels et avec les usagers.
→ Part des indicateurs ayant atteint la cible définie (selon indicateurs de la note d'objectifs annuelle)
3. Sécuriser et simplifier l'identification électronique des utilisateurs de services numériques.



Moyens

4% du budget 2024



Services associés



- Le Ségur du Numérique en Santé vise à accélérer la transformation numérique du secteur de la santé. A cet effet, des outils numériques que l'on nomme services et référentiels socles ont pour objectif de **généraliser le partage fluide et sécurisé de données de santé, entre professionnels de santé et avec les usagers** afin de mieux soigner et mieux accompagner.



→ 1 indicateur contractuel



Le cadre d'urbanisation régional d'Occitanie a été lancé en 2019 dans le but de définir les caractéristiques cibles des systèmes d'information régionaux. Il vise à atteindre des **objectifs de cohérence, de mutualisation et de rationalisation**. Ce cadre sert de base pour décrire l'évolution prévue de l'architecture applicative des systèmes et prend en compte les aspirations en matière d'interopérabilité et d'intégration entre les systèmes d'information, ainsi que la gestion des données conformément à la doctrine du numérique en santé, y compris des aspects tels que l'éthique et l'accessibilité.

Deux services transverses intègrent ce programme :

- **Le PASS (Point d'Accès aux Services e-Santé)** visant à présenter les SI portés par le Groupement, le national et les partenaires, ainsi que les fonctionnalités d'authentification unique (SSO - Single Sign-On)
- **La PLI (Plateforme d'Intermédiation)** permettant l'interopérabilité entre les SI au travers la mise à disposition de connecteurs.

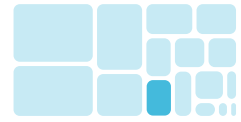
Au niveau national, la maturité des systèmes d'information régionaux est surveillée par l'Agence du Numérique en Santé (ANS) et la Direction du Numérique en Santé (DNS) grâce à une plateforme appelée «Convergence». Cette surveillance s'inscrit dans le cadre du programme SEGUR, en particulier le programme COMeT (Convergence, Mutualisation et Efficience Territoriale). Les objectifs de l'État sont de **garantir l'intégration réussie des services socles nationaux et le respect intégral de la doctrine du numérique en santé au sein des systèmes d'information régionaux**. De plus, il vise à identifier et à promouvoir l'utilisation de systèmes d'information partagés pouvant être mutualisés entre les différentes régions.

Il est essentiel de maintenir régulièrement le cadre d'urbanisation régional et de le piloter en concertation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).



Moyens

4% du budget 2024



Produits associés

Convergence
COMeT
PLI



1. Assurer une urbanisation du **système d'information régional en cohérence avec le cadre régional et national**.
→ Niveau de maturité en interopérabilité
→ Niveau de maturité en urbanisation
2. Déployer les services régionaux permettant de **mutualiser des fonctions transverses**.
→ Taux de SI régionaux adossés au PASS
3. Accompagner et favoriser l'**interopérabilité**.
→ Nombre d'accompagnements sur demande
4. Structurer l'offre de Groupement envers les industriels.



→ 4 indicateurs contractuels

GLOSSAIRE

ARS	Agence Régionale de Santé
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CPOM	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
CRRA	Centre de réception et de régulation des appels
DMP	Dossier médical partagé
ES	Etablissement de santé
ESSMS	Etablissements ou services sociaux et médico-sociaux
GRADeS	Groupement régional d'appui au développement de la e-santé
INS	Identité nationale de santé
MDPH	Maisons départementales des personnes handicapées
MES	Mon espace santé
MOON	Moyens et objectifs en Occitanie pour le numérique en santé
MSS	Messagerie sécurisée de santé
ORU	Observatoire Régional des Urgences
PRADO	Programme d'accompagnement du retour à domicile des patients hospitalisés
PRS	Projet régional de santé
ROR	Répertoire opérationnel des ressources
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RPPS	Répertoire partagé des professionnels de santé
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SAAD	Service d'aide et d'accompagnement à domicile
SAMU	Service d'Aide Médical d'Urgence
SAS	Service d'Accès aux soins
SIAD	Système d'information d'aide à la décision
SI	Système d'Information
SMUR	Service Mobile d'Urgence et de Réanimation
VT	ViaTrajectoire

Retrouvez notre glossaire complet
sur le site internet esante-occitanie.fr

